

Communiqué de presse

« Modules Sweet Home », un nouveau projet de Housing First à Neder-over-Heembeek

Le projet de logements modulaires pour des personnes sans-abri prend de l'ampleur

Bruxelles, le 28 mars 2023. Sur un terrain mis à disposition par le **CPAS de la Ville de Bruxelles** à Neder-over-Heembeek, **Infirmiers de rue ASBL** et **HUMAH srl** ont installées cinq logements modulaires au début de cette année, afin de fournir un chez soi à des personnes sorties de la rue. Les modules en éco-construction, sont fournis par **HUMAH srl**, société dédiée à la lutte contre la précarité immobilière fondée par **Archihuman ASBL** et le bailleur social, entreprise solidaire, **Foncière Chênelet**. Les modules sont installés dans l'attente de l'ouverture du chantier de construction de logements prévus par le CPAS d'ici deux ans.

Après l'installation de six logements modulaires à Forest début 2022, *Infirmiers de rue* réalise maintenant un deuxième projet « *Modules Sweet Home* » avec cinq logements modulaires sur un site provisoirement non-aménagé à Neder-over-Heembeek. L'organisation continue ainsi à promouvoir la création de logements supplémentaires et abordables pour des groupes vulnérables de la ville.

Le projet de Neder-over-Heembeek est le fruit d'une collaboration avec le **CPAS de la Ville de Bruxelles**, qui met le terrain à disposition, **HUMAH srl** qui a conçu et financé les modules, *Infirmiers de rue*, qui s'occupe d'amener des locataires et de leur accompagnement psycho-médico-social, et l'Agence immobilière sociale (AIS) *Baïta* responsable de la gestion des contrats de location.

Les modules sont des maisons préfabriquées à ossature bois et matériaux écologiques de 26 m², qui répondent à toutes les normes bruxelloises en matière de logement et qui peuvent être déplacées en cas de besoin. L'entreprise de construction française *Chênelet*, qui emploie et forme des personnes très éloignées du marché du travail, a pris en charge la construction des modules. La srl **HUMAH** les met à disposition du projet.

« Fort d'un patrimoine foncier important, le CPAS de la Ville de Bruxelles entend valoriser ses terrains constructibles à Bruxelles tout en y développant prioritairement du logement. Si pour l'une ou l'autre raison, on ne peut pas construire, nous privilégions des projets à caractère sociaux et écologiques. Un certain nombre d'entre eux accueillent des projets d'insertion socio-professionnelle. D'autres s'attachent à la préservation de la biodiversité. » souligne son président, Khalid Zian. « On a dénombré l'an dernier plus de 4.500 personnes sans-abris à Bruxelles. Il appartient de relever ce défi à l'échelle de la Région, mais notre institution, comme le secteur associatif, y jouent un rôle primordial. C'est sans hésiter que nous avons décidé de soutenir *Infirmiers de rue* dans ce projet innovant et nécessaire », ajoute-t-il.

Pour *Infirmiers de rue*, il est important que ce projet puisse être déployé et/ou reproduit par les municipalités ou d'autres acteurs. Après tout, la création rapide de logements abordables dans la ville est la clé pour mettre fin au sans-abrisme, selon l'organisation. « Mais nous n'y parviendrons que si nous trouvons suffisamment de partenaires tels que le CPAS et des entreprises de construction ou autres désireuses de développer les projets avec nous », explique le D^r Pierre Ryckmans, coordinateur médical d'*Infirmiers de rue*.



Infirmiers de rue contribue à la fin du sans-abrisme à Bruxelles et à Liège, en accompagnant des personnes sans-abri très vulnérables en terme de santé, vers leur réintégration dans un logement stable. Les rendre conscientes de l'importance de prendre soin de leur hygiène et de leur santé, renforcer leur estime de soi, collaborer avec d'autres organisations et créer des logements, sont les leviers les plus importants de l'association. www.infirmiersderue.org

HUMAH se voue à la lutte contre la précarité immobilière dans toutes ses formes par un logement écologique. Elle développe ainsi deux activités en Belgique : la fourniture de modules éco-construits et la construction d'immeubles en ossature bois, toutes deux pour le relogement de personnes sans-abris ou en situation de précarité.

- Fin du communiqué -

Information à la presse :

INAUGURATION PRÉVUE LE 28 MARS 2023

La presse est cordialement invitée à l'inauguration du projet le mardi 28 mars, de 14h à 16h. Sur place, il sera possible d'interviewer les différents partenaires du projet et de visiter un logement modulaire. Toutefois, les interviews avec les résident-es ne sont pas possibles pour le moment. Nous vous remercions de votre compréhension.

Contact:

Infirmiers de rue ASBL: Koen Van den Broeck, responsable communication, 0497/31 51 47 ; koen.vandenbroeck@idr-sv.org

HUMAH srl : François Marty, administrateur, srl.humah@gmail.com

CPAS : Kim Garot, Attachée de presse, 0490/67 67 39, kim.garot@cpaxblx.brussels

Illustrations (Versions HD sur demande auprès d'Infirmiers de rue):



Infirmiers de rue asbl - Straatverplegers vzw

Rue Gheudestraat 21 – 25/4- 1070 Anderlecht

T: 02/265.33.00 - 0477/483.150 F: 02/502.67.04 - info@idr-sv.org

IBAN : BE91 0014 6955 7676 BIC : GEBABEBB

www.infirmiersderue.org - www.straatverplegers.org